

n ° 17
lundi
8 janvier
1973.

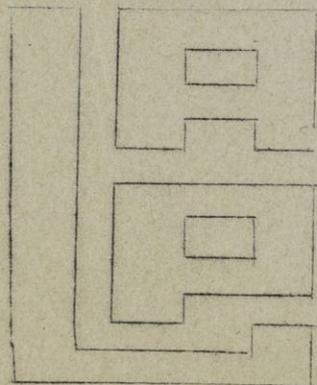
APL Nantes

Le titre du
régional
de l'Agence de Presse Libération

- p. 2 - Calendrier.
- Larzac : opération "devenez propriétaire"
- p. 3 - suite de l'enquête sur le travail temporaire : BIS a lancé l'exploitation de la classe ouvrière par le travail temporaire en Loire-Atlantique en 1962.
- p. 4 - Manifeste des chanteurs bretons.
- Manifestation contre la militarisation du Père Noël.
- p. 5 - témoignage : quand une demande d'emploi passe par le commissariat...
- A la suite du procès de Bernard Lambert, réunions sur la justice dans plusieurs villes de Loire-Atlantique.
- p. 6 - Massérac : manifestation de solidarité avec un agriculteur menacé de saisie (le 18 décembre)
- p. 7 - nouvelles brèves.
- p. 8 - Nantes : grève au centre d'enseignement des moniteurs de la jeunesse.
- p. 9 - Nantes : la répression continue chez Paris SA.
- p.10 - Tract dénonçant les bombardements au Nord-Vietnam, distribué les 30 et 31 décembre à Nantes devant des grands magasins (Carrefour, Leclerc à la Bottière) et un certain nombre d'églises. (à ces occasions, des collectes ont rassemblé 602 francs pour l'Association Médicale Franco-Vietnamienne)

L'Agence de Presse Libération, outil au service des luttes populaires, vit des informations envoyées par chacun : nous sommes tous des correspondants APL.

Pour toute information envoyée, indiquez le moyen de vous contacter.



Agence de Presse Libération - 14 rue de Bretagne - Paris 3
tel 508 84 42 et suiv. Directeur : Maurice Clavel.
Imprimerie APL prix du numéro 1 f.

Bureau régional : Librairie 71, 29 rue J. Jaurès, Nantes.

Abonnements les 12 numéros : 10 francs minimum.
Organismes : 15 francs. Abj de soutien : 20 francs.

Vente au numéro : Nantes : Librairie 71
St Nazaire : librairie "le Tiers Livre, avenue de la République.

Rezé - mardi 9, 20h30 - Meeting de soutien aux paysans du Larzac
organisé par le C.D.J.A au théâtre municipal.

Les paysans du Larzac refusent que leurs terres deviennent le champ de manœuvres de l'armée française et européenne. C'est maintenant décidé : l'extension du camp militaire de 3000 ha à 17000 ha. est reconnue "d'utilité publique" par le pouvoir depuis le 28 décembre. 103 paysans vont être expulsés. Malgré le fric que Debré leur offre, ils ne sont pas décidés à partir : ils montent à Paris avec 25 tracteurs du 7 au 13 janvier. D'autres projets de camps ou d'extension de camps sont en cours à Fontevraud, St Maixent... Pourquoi pas chez nous demain ?

Nantes - jeudi 11 à 20h30 - réunion Jeunesse Etudiante Bretonne,
café de la Bonde (face au ciné le Versailles) à propos de la censure contre le cinéaste René Vautier.

Parution du bulletin "APL-paysans"

Ce bulletin reprendra toutes les nouvelles sur le plan national et des informations internationales provenant du monde paysan, et toutes celles qui peuvent contribuer au renforcement de l'unité populaire entre les paysans et les autres couches sociales. Ce bulletin sera hebdomadaire. Exemple sur demande à APL-nantes. Abonnement trimestriel : 20 f. (organismes : 40 f. - soutien : 60 f.) APL paysans, 14 rue de Bretagne, 75003 Paris.

Vendée - le 12 : manifestations d'agriculteurs.

~~Ces manifestations auront lieu à La Roche, salle du Manège;~~
Challans : salle des Fêtes; Fontenay : salle des Oeuvres post-scolaires
aux Herbiers : ciné Jeanne d'Arc. Il s'agit d'obtenir pour le lait une hausse de 15 % du prix indicatif à Bruxelles et pour la viande une hausse à la production de 30 % en 2 ans.

----- d a n s l a p r e s s e -----

PTT : jeudi 4, les postiers étaient en grève pour l'amélioration des
conditions de travail. C'est la cinquième fois depuis mai dernier. La grève a bloqué le centre de tri de Nantes, et la nuit suivante les brigades de repos la veille. Les postiers revendiquent également une augmentation des effectifs. La grève a été très largement suivie.

Maisdon-sur-Sèvre : Le 3 janvier, 250 viticulteurs ont retenu pendant 2
heures 3 contrôleurs des contributions indirectes. Ils voulaient protester contre la multiplication des contrôles sur le taux de sucrage du muscadet.

Larzac : opération "devenez propriétaires"

Afin de rendre plus difficile l'implantation du camp militaire sur le plateau du Larzac, les agriculteurs vendent des parcelles de 2500 m² au prix de 1000 francs. L'augmentation du nombre des propriétaires ralentira les mesures d'expropriation. Ces parcelles peuvent être achetées à plusieurs. Renseignements à : Comité Départemental de Sauvegarde
Chambre d'Agriculture, route de Moyrazès, 12009 Rodez (tel : (65) 68-11-38)

PLESSALA, le 12 Novembre 1972

MANIFESTE DES CHANTEURS BRETONS

Depuis quelques années, la montée des luttes a fait apparaître une nouvelle pratique de la chanson, ce qui a entraîné une réunion des chanteurs, musiciens et poètes bretons.

Un chanteur breton doit être solidaire de la lutte de libération politique, économique, sociale et culturelle du peuple breton (par exemple : soutien au Joint-Français, Batignolles, Oraly à Guidel, Kaolins à Plémet, procès F.L.B., meeting en faveur de la langue bretonne....)

Cette position vis à vis de notre lutte entraîne notre soutien à toutes les luttes semblables dans le monde. Nous soutenons donc la lutte de tous les peuples et minorités contre le capitalisme et l'impérialisme, contre l'oppression politique et culturelle (Basques, Catalans, Corses, Irlandais, Kurdes, Occitans, Vietnamiens).

Nous constatons :

- Un étouffement de la créativité populaire par l'utilisation que la bourgeoisie fait des mass-média (journaux, télé, radio, maisons de disques...)
- Un asservissement de l'aspiration sexuelle au profit de la consommation ("chansons" d'amour industrielles, pince-fesse lucratif).

La classe possédante le fait délibérément pour en tirer profit.

Nous refusons cette entreprise d'abrutissement orchestrée par le "show-business".

Notre expression a toujours été et sera toujours au service du peuple.

Ont signé :

ARBATZ - Michel BASTRE - Philippe BONNIER - Yves LE BRENN - Gilles CÂRDON - Gérard DELAHAYE - le groupe DIAOULET AR MENEZ - Gérard DUCOS - Patrick EWEN - FERREC - Xavier GRALL - Alain GWELL - Gweltas AR FUR - Youenn GWERNIC - le groupe LA JEUNE GARDE - Serge KERGUIDUFF - Evgen KIRJUHÉL - LAMAMEUR - René LE MARER - Patrick LE MASSON - Yvon LE MEEN - MYRDDHIN - Christel NOGUEZ - le groupe AR PILHAOUERIEU - Yvon ROUSSEL - ROVING GAMBLERS - Gilles SERVAT - TRI YANN AR NAONED - YANN-BER ha MIKAEL - GLENMOR - YAN BER PIRIOU - Gilbert SAGEL

Liste non arrêtée

NANTES - Communiqué :

Vendredi 22 Décembre, des groupes de jeunes ont parcouru les rues du centre de Nantes, en distribuant des tracts contre les jouets militaires. Certains d'entre eux portaient des panneaux : "Allez-vous déguiser vos enfants en hommes de guerre ?" "Non à la militarisation de la vie" "Oscar d'or du jouet 1972" : une mitrailleuse...." Sur un des panneaux un garçon de 11 ans avait fait un dessin représentant un père Noël armé d'une mitrailleuse, avec la légende : "le père Noël, un soldat parmi tant d'autres"

La réaction des passants, à part quelques individus, a été très favorable.

BIS A LANCE L'EXPLOITATION DE LA CLASSE OUVRIERE

PAR LE TRAVAIL TEMPORAIRE

EN LOIRE-ATLANTIQUE EN 1962

Ces 10 ans somptueusement fêtés dans la salle des Congrès de l'immeuble Neptune par le patronat de Loire-Atlantique rappellent d'amers souvenirs à la classe ouvrière.

Une agence de travail temporaire en effet ne vend que du travail humain et tout bénéfice est pris sur du travail humain. C'est pour cela que le code du travail précise : que l'exploitation des travailleurs par des sous-entrepreneurs ou marchandage est interdite.

Mais puisque l'exploitation des travailleurs est rentable, qui pourrait l'interdire ?

Il y avait bien une ordonnance du 24 mai 1945 : "Les services régionaux de la main d'œuvre sont les seuls habilités à effectuer les placements de la main d'œuvre".

Tout à changé le "3 Janvier 1972" une loi a rendu légal le travail temporaire.

Etait-ce bien utile de rédiger une loi ?

Bien sûr que oui, car dans l'illégalité de 45 à 72 l'exploitation des travailleurs par le travail temporaire avait tellement prospéré et s'était si bien installée qu'il n'y avait plus qu'à la consolider par une loi.

Travail temporaire à Nantes en 1972 : 43 agences

Travailleurs temporaires à Nantes en 1972 : 1.800 autant qu'aux Batignolles

Mais les Batignolles battent de l'aile, tandis que l'exploitation des travailleurs par le travail temporaire est en pleine prospérité, les agences les plus importantes allant jusqu'à employer 250 personnes par jour à Nantes.

Les chefs d'entreprise sont enchantés 90 % soit 1.500 entreprises en L.A. se servent de travailleurs temporaires. Certaines mêmes trouvent plus rentables de n'employer que des travailleurs temporaires et l'avenir reste encore très prometteur.

Mais comment les travailleurs temporaires sont-ils exploités ? C'est simple ! finie la sécurité du travail, finis les avantages acquis par les luttes syndicales : primes de vacances, primes de fin d'année. Cela peut aller jusqu'à une perte de 3.000,00 frs pour une année d'O.S.

De telles perspectives expliquent bien l'ambiance qui régnait au Neptune pour fêter ces 10 ans d'exploitation à Nantes de la classe ouvrière par le travail temporaire ! C'est autour d'un buffet somptueusement garni que les coupes se sont levées à la prospérité des 95 agences du groupe BIS dont un des grands mérites est encore de savoir pratiquer une vraie régionalisation.

On aurait même pu en écho chanter alternativement dans la rue la Marseillaise : "Aux armes citoyens, formez vos bataillons ... et "C'est la lutte finale"...

15

NANTES : QUAND UNE DEMANDE D'EMPLOI PASSE PAR LE COMMISSARIAT !....

Etant au chômage j'ai répondu à une petite annonce dans un journal de la région, pour un poste de psychologue dans la fonction publique. En réponse, on me proposa de passer un concours.

Déjà assez surprise, car il n'était pas question de concours dans l'annonce, je me demandai si j'allais ou non tenter ma chance, ne trouvant pas de travail à Nantes ou dans les environs. (J'avais été licenciée à cause de mes activités syndicales et politiques dans l'entreprise d'un institut médico professionnel").

J'étais d'ailleurs assez optimiste après le licenciement, croyant que je trouverai du travail assez facilement, mais quelle ne fut pas ma surprise, en constatant qu'après chaque entrevue avec un offreur d'emploi, celui-ci devait me répondre dans les jours qui suivent, et je n'avais jamais de réponse (ni positive, ni négative !). J'étais donc, naturellement amenée à penser au "téléphone arabe"...

Je me demandais, donc, si j'allais ou non passer ce concours (la ville est à 100 kms de Nantes et j'ai des "charges de famille"), quand je reçus une convocation du commissariat de mon quartier, pour "enquête concours-renseignements" ; j'avoue avoir été très étonnée, je me rendis au commissariat, les renseignements que l'on me demandait auraient aussi bien pu être donnés par une fiche familiale d'Etat Civil! Le commissaire, me répondit que cela n'était que le début d'une enquête portant sur ma moralité et mes opinions politiques.

Suite à cela, je ne me présenterai pas au concours. Ah ! j'oublie de vous dire, dans quelle administration, j'allais rentrer, dans la Direction Départementale d'Action Sanitaire et Sociale de la Vendée (il y a des D.D.A.S.S. dans chaque département, et pour ceux qui ne sauraient ce qu'est la D.D.A.S.S., c'est l'ancienne "Population" ... ou assistance publique").

REUNIONS SUR LA JUSTICE A TRAVERS LE DEPARTEMENT

Police-Justice au service de qui? "interroge le tract qui invite aux différents meetings qui ont eu lieu à Chateaubriand, Nozay, Arthon en Retz, Machecoul, Nantes-Rezé, Blain, Ancenis, Redon, St Nazaire.

Sur ce thème se sont déroulés les débats qui ont suivi dans ces différentes villes les interventions de Bernard Lambert et d'avocats.

B. Lambert, poursuivi et condamné pour "vol de roue de secours" à deux mois de prison avec sursis et à une amende, a démonté le mécanisme de la machination dont il est la victime. Il a mis en évidence le véritable motif de son procès : une tentative de briser l'action d'un militant politique en laissant planer un doute sur son honnêteté, même si la condamnation ne repose sur aucun fait solide. Les avocats ont élargi ensuite le débat en posant le problème du rôle politique de la justice dans notre société, justice de classe, condamnant durement ceux qui n'ont aucun moyen de se défendre: étrangers, femmes, détenus... et ceux qui luttent: paysans, objecteurs de conscience, ouvriers... et indulgents pour les notables, les bourgeois et ceux qui protègent l'ordre actuel par des moyens souvent illégaux!...

Dans la plupart des meetings, de nombreux cas d'injustices révoltantes ont été ensuite exposés longuement par ceux qui en sont les victimes: le cas de B. Lambert est un cas parmi de multiples autres! Chaque jour, partout, la "Justice" ne mérite plus son nom.

Les orateurs ont souligné la nécessité de refuser l'injustice et de s'organiser dans chaque région pour dénoncer chaque cas révélé à cette occasion. Déjà à plusieurs reprises la mobilisation populaire face à une JUSTICE BOURGEOISE prête à frapper durement et injustement a fait reculer ceux qui la servent.

RESTONS MOBILISES, LE COMBAT POUR LA JUSTICE CONTINUE!

6

MASSERAC: lundi 18 décembre-SOLIDARITE avec un agriculteur menacé de saisie

Arrivés par petits groupes, les voisins puis les agriculteurs de la commune, et enfin quelques dizaines d'agriculteurs venus de différents du département se sont retrouvés au domicile de Claude Heuze, au Gravier, à Massérac. Nous leur avons appris la veille qu'un des leurs, marié et père de 3 enfants allait être dépouillé de tous ses biens et réduit à vivre de manière misérable pour avoir travaillé pendant 7 ans à produire des porcs et des canards en faisant trop confiance à une firme d'aliments de bétail.

Il devait y avoir une vente publique de son mobilier à GUEMENE PENFAO, et une chose comme cela, nous ne pouvions pas la supporter. Elle porte atteinte à la dignité d'une famille d'agriculteurs mais c'est notre dignité à tous qui est en jeu.

Aussi, sans même connaître tous les dessous de l'affaire, nous avons été manifester notre solidarité à Claude et à sa famille. Nous n'avons pas besoin de connaître tous les chiffres pour cela. Claude, nous savions qu'il était travailleur et bon éleveur, mais qu'il avait eu une série de malchances: incendie de son élevage, épidémie pour les canards... Mais pourquoi est-ce toujours nous qui supportons les risques? Pourquoi pas la firme d'aliments, par exemple?

Claude s'est endetté et endetté jusqu'au cou, comme on dit. Jamais il ne pourra s'en sortir tout seul. C'est pourquoi nous avons décidé de lui donner un coup de main. Et les autorités l'ont bien compris. L'huissier n'est pas venu sur les lieux. Il a envoyé son aide et un chauffeur qui, en nous voyant là ont pris un verre que nous leur avons offert et sont repartis sans rien demander à personne.

PENDANT 7 ANS CLAUDE A TRAVAILLE POUR RIEN.

Avec des responsables syndicaux de la section porcine et de la Fédération nous avons étudié plus à fond pendant la journée le dossier de Claude. Il en ressort que ce n'est pas possible qu'il ait pu perdre tant d'argent en quelques années. Mais il n'avait aucun moyen de vérifier les comptes: c'est la firme d'aliments associée à un marchand de porcs qui lui faisait tous ses comptes et qui lui disait: "ça coûte tant", "vos cochons ont été vendus tant", "vous nous devez tant"... Pendant trois ans, de 67 à 70, il recevait mille anciens francs par porc. Le reste du bénéfice devait servir à rembourser ses dettes. Mais comme par hasard il n'y a eu que des pertes. Donc, non seulement il ne gagnait rien par porc, mais maintenant on lui demande de rembourser bien plus qu'il n'a gagné! Même si le tribunal a donné raison à la firme d'aliments, nous ne pouvons l'accepter. Si Claude Heuze a travaillé pendant plusieurs années il avait droit à un revenu. Or non seulement la firme d'aliments lui a donné un salaire de misère, mais elle veut aller jusqu'à s'emparer de ses meubles, avec la complicité de la justice.

NOUS RETABLIRONS LA VRAIE JUSTICE

Bien sûr Claude a été trop confiant; il aurait dû nous en parler plus tôt mais qui d'entre nous n'aurait pas envie de cacher sa misère jusqu'au bout? Car ce n'est pas très agréable de étaler ses problèmes sur la place publique, même quand on y est forcé.

Le soir-même nous sommes allés trouver le directeur de la firme d'aliments du bétail pour lui demander trois choses:

- d'avoir connaissance de tous les comptes
- d'interrompre la procédure judiciaire
- d'annuler purement et simplement la dette

Il a promis qu'on aurait connaissance du dossier complet. Et dès le lendemain il nous prévenait que la procédure judiciaire était suspendue jusqu'à révision du dossier. C'est déjà un premier pas. Il ne nous reste plus que le troisième point à obtenir: c'est le plus difficile et nous aurons peut-être besoin de la solidarité de tous les agriculteurs du département.

signé: le conseil d'administration du syndicat de Massérac

(paru dans "Le Paysan Nantais" du 6 janvier 73)

NOUVELLES BRÈVES:

-PARTHENAY: le 18 décembre, 65 des 70 ouvriers de l'abattoir se sont mis en grève avec occupation pour l'amélioration des salaires et des horaires et le paiement de l'assurance complémentaire par l'entreprise. Des travailleurs des abattoirs de Bressuire, Angers, et autres sont venus témoigner leur solidarité au piquet de grève.

-LAIT: Les jeunes agriculteurs de la région d'Ancenis remarquent que la branche "lait" de la CANA (coopérative d'Ancenis) est largement bénéficiaire, alors que pendant la "guerre du lait" elle n'a pas voulu accorder plus de 0,59F par litre. Ils encouragent les producteurs à exiger 0,68f pour une rémunération correcte du travail.

-LAIT: Le CRJA Ouest (centre régional des jeunes agriculteurs) a réactualisé le calcul du prix de revient du lait à la production, sur la base de la rémunération du travail. Ce prix, de 0,6773F le litre en 72, s'établit à 0,7073F le litre en 73, alors qu'il est payé en dessous de 0,60 au producteur. (Vent D4Ouest)

-MAINE ET LOIRE: Le CDJA du Maine-et-Loire, après ceux de plusieurs départements de l'Ouest, est menacé de ne plus recevoir la subvention de la Chambre d'Agriculture, à cause de son opposition à la mise au pas du syndicalisme agricole.

°D'autre part, Claude Amis, vice-président de la FDSEA du Maine-et-Loire et de la chambre d'agriculture, qui avait accusé les jeunes agriculteurs d'utiliser le syndicalisme à des fins politiques, se présentera avec l'investiture gouvernementale (UDR, CDP) - information Vent d'Ouest.

-CENSURE: René Vauthier, cinéaste (auteur du film "Avoir 20 ans Dans les Aurès") fait une grève de la faim pour dénoncer la censure qui interdit le tournage de son prochain film "La main dans le sac" sur les jeunes, les mouvements sociaux, le pouvoir et les polices privées en Bretagne.

-LA ROCHELLE: des travailleurs immigrés ont fait une grève de la faim pour dénoncer l'assassinat de Mohammed Diab dans un commissariat de Versailles.

-NANTES: ce dimanche 7 janvier, à 13h, au foyer du jeune travailleur, le Comité de Lutte contre le chômage organise un REPAS GRATUIT pour les chômeurs.

- CFDT-Employées de maison: réunions d'information
- à Nantes, le 10 janvier à 20h30, 10 rue de Bel-Air
- le 12, à 20h30 au Foyer de la Jeune Travailleuse, avenue Chanteclerc
- le 14, à 14h30 rue de Bel-Air
- à St Nazaire, à la CFDT rue Marceau, le 15 à 10h et le 17 à 20h30.
- à La Baule, le 18 à 21h, 26 avenue des magnolias.

-ANGERS: Le 4 janvier, au cours d'un procès pour avortement, des peines de prison avec sursis et de fortes amendes ont été requises par le procureur. Madame C... pratiquait des avortements pour des sommes très modiques (souvent moins de 200 F). M^o Gisèle Hahini défendait certaines accusées "complices".

-FONTEVRAUD: DEBRE ne renonce pas à l'extension du CAMP MILITAIRE au mépris de la volonté de la population.

L'Armée fait pression sur les paysans pour qu'ils lui vendent leurs terres à l'amiable. Récemment, une lettre a été envoyée aux propriétaires des parcelles touchées par le projet d'extension, laissant entendre que la vente à l'amiable était la solution la plus avantageuse et que l'expropriation, elle, entraînerait des frais inutiles, à la charge des expropriés.

Organisés au sein du "Groupement de défense des intérêts de la forêt de Fontevraud et des territoires environnants", les propriétaires n'ont pas l'intention de céder à cette nouvelle pression. Ils continuent la lutte pour la sauvegarde de la forêt comme le font pour leurs terres les paysans du Larzac, avec lesquels le Groupement est en liaison permanente.

- 8 -

NANTES: GREVE AU CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES MONITRICES DE LA JEUNESSE.

Stagiaires et formateurs du CEMJ (centre de formation de moniteurs -éducateurs de l'enfance inadaptée) en grève illimitée avec occupation depuis le 5 à 16h.

Ce mouvement a été provoqué par le licenciement d'un formateur, qui fait suite à une période d'insécurité pour toutes les catégories du personnel et les stagiaires:

-insécurité de l'emploi: personnel sans contrat, attente de signatures et de renouvellements de contrats.

-insécurité des stagiaires au niveau de leur maintien dans l'école (renvoi de 2 stagiaires fin novembre).

-conflit latent entre direction, d'une part, et formateurs et stagiaires d'autre part: refus de la direction de donner les moyens aux formateurs et stagiaires de réaliser leur projet pédagogique.

Cette grève est active dans la mesure où les grévistes sont en train de redéfinir quel type de formation de moniteur-éducateur ils veulent se donner et quels moyens doivent être mis en oeuvre pour réaliser celle-ci.

A ce titre, un soutien et une participation au mouvement sont demandés aux professionnels et à tous ceux qui sont concernés par cette action.

PRENDRE CONTACT AVEC "C.E.M.J. (comité de grève) ou APL.NANTES

TEL 74 07 02

signé: les grévistes.

----- d a n s l a p r e s s e -----

Aizenay : Y. Guilbeau, 21 ans, a été tué au cours de son travail par la chute d'une buse à l'entreprise Poissonnet, sur un chantier route de Challans.

Fontenay-le-Comte : A la sortie de la messe de minuit, la police a saisi les tracts distribués par le Front Solidarité Indochine s'élevant contre les bombardements américains au Nord-Vietnam.

Mayenne : Les sections départementales des syndicats enseignants (SNES, SNI, SGEN) ont lancé un mot d'ordre de grève lundi 8 et mardi 9 pour la titularisation des auxiliaires.

Débrayages à la S.A.F.E.R. Loire-Océan et Maine (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural). Mouvement suivi à 100 % au Mans, 90 % à Laval, 100 % à Angers, 95 % à Nantes.

Vendée : grève au Crédit Agricole. La grève d'avertissement du mardi 2 largement suivie n'ayant pas suffi à modifier la position de l'employeur, l'assemblée générale a décidé la poursuite de la grève à partir de lundi 8 janvier

Vannes : Au cours de la dernière grève du personnel des banques, un employé a été frappé par un attaché de direction et a une côte fêlée.

n o u v e l l e s b r è v e s
Vendée : Les paysans ont gagné : un des leurs remplace le comulard Ameteau

Ameteau, marchand de bestiaux, exploitait illégalement la ferme de l'Epinais, de 96 hectares. Jugé et condamné à plusieurs reprises depuis 6 ans, il était resté sur place. C'est seulement 6 ans d'action syndicale opiniâtre et plusieurs qui l'ont obligé à partir. Mais la lutte contre les comulards continue (Vent d'Ouest)

Banques : Les employés de banque ont fait à nouveau plusieurs jours de grève. Principales revendications : augmentation des effectifs; sécurité de l'emploi; cadences et rendement; salaire d'embauche de 1000 f. mensuels nets; augmentation des bas salaires. Jeudi 4, une centaine d'employés ont manifesté à Nantes.

Nantes : Le 30/12/72, le comité de Lutte breton a distribué un tract aux sorties de "Record" : pour une présence obligatoire jusqu'à 22 h, et les 2 dimanches matins des fêtes, les salaires bruts sont pour une vendeuse de 750 f., pour une caissière de 780 f. A "Record Sud", à 10 km du centre de Nantes, l'indemnité mensuelle de transport est de 9F.

Nantes : 300 personnes ont assisté au meeting du Comité d'Action Santé en faveur de la liberté de l'avortement et de la contraception.

Nantes : La répression continue aux Vets. Joseph Paris le 28 décembre.

Dans le bureau d'études, la direction de chez Paris avait réduit sans compensation l'horaire à 40 heures? Seuls les cadres échappaient à cette importante baisse de salaire. A cette occasion, un dessinateur a été licencié pour "faute grave" (avoir "corrigé" un tract syndical). Cela a été pour la direction un prétexte pour se débarrasser d'un militant actif lors de la dernière grève. Chez Paris, lorsqu'un délégué se déplace, il est suivi par des représentants de la direction. Ce licenciement, appelé chasse aux sorcières par la CFDT, a été immédiatement suivi d'un débrayage. Alors que le licenciement s'est produit juste avant la pause de midi, 95 % des ouvriers ont débrayé à la rembauche pour montrer leur volonté unie de résister à l'arbitraire patronal.

Nantes : A la suite du licenciement d'une auxiliaire de bureau de la faculté de Lettres, l'ensemble du personnel avait manifesté sa désapprobation. Le 14 décembre, le conseil de l'UER de Français était revenu sur ce licenciement. Mis en minorité, par son conseil, le directeur de l'UER a immédiatement remis sa démission (voir APL n° 15)

89

LES ETRENNES DE NIXON POUR LES VIETNAMIENS :
DU NAPALM ET DES BOMBES A BILLES.

Kissinger et le Duc Tho parvenaient le 22 Octobre dernier à un accord que Nixon, réélu, s'empressait de rompre.

Profitant de l'indifférence générale due aux fêtes de fin d'année célébrées partout dans le monde, Nixon vient de déclencher le plus grand génocide de tous les temps.

40 000 tonnes de bombes en 10 jours sur Hanoi et Haiphong; équivalent de la moitié du tonnage largué sur l'Angleterre pendant la seconde guerre mondiale ou à deux bombes atomiques de la puissance de celle d'Hiroshima.

Des quartiers entiers rasés.

Des hôpitaux détruits (dont le plus important du pays).

Les morts se comptent par dizaines de milliers ou ne se comptent plus...

SE TAIRE EQUIVAUT A ETRE COMPLICE

Il faut dénoncer le génocide, faire pression sur le Gouvernement français pour que l'Administration criminelle américaine respecte les accords du 22 octobre.

Le peuple vietnamien a besoin d'une aide médicale et sanitaire urgente. Les produits de cette collecte seront intégralement versés à l'Association médicale franco-vietnamienne (13, rue Payenne 75003 - Paris CCP 40-70 Paris)

BON APPETIT

LES VIETNAMIENS REVEILLONNENT AVEC DES BOMBES

Imp. Spe. TS
9, rue Bonromée - PARIS

